
Evaluer la pratique du compostage sur le territoire et améliorer cette pratique

Communauté d'Agglomération Mauges Communauté

Rue Robert Schuman
La Loge - CS 60111 - Beaupréau
49602 Beaupréau-en-Mauges
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Mary Gerard
m-gerard@paysdesmauges.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Selon l'enquête IFOP réalisée en 2008 par le SIRDOMDI sur le territoire, 63 % des habitants déclarent pratiquer le compostage dont 16 % à l'aide d'un composteur. Selon celle réalisée par le Conseil Général de Maine-et-Loire, on atteint même un résultat de plus de 80% d'habitants déclarant pratiquer le compostage sur le territoire du SIRDOMDI.

La promotion du compostage se fait en continu sur le territoire. Mais il est important également que le compostage soit bien fait pour garantir son efficacité. D'autant plus que, depuis 2011, **le Syndicat est passé en redevance incitative et ne collecte plus que tous les 15 jours les ordures ménagères résiduelles**. Ces changements ont incité un grand nombre de foyers à s'équiper de composteurs, mais plus par intérêt économique que environnemental ou agronomique.

Pour cette action, nous nous sommes posés les questions suivantes :

- Les usagers qui disposent d'un composteur, l'utilisent-ils ?
- Les usagers qui compostent, le font-ils correctement ?
- Rencontrent-ils des problèmes dans la pratique du compostage ? (moucheurs,...)

Pour répondre à ces questions, une enquête a été réalisée. Des réunions publiques inspirées des résultats de l'enquête ont ensuite été organisées.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Améliorer les pratiques de compostage et faire en sorte que les foyers qui disposent d'un composteur du SIRDOMDI l'utilisent et l'utilisent bien.
- Evaluer l'impact réel de la distribution de composteurs par le SIRDOMDI sur le gisement des ordures ménagères résiduelles

Résultats quantitatifs

Une enquête réalisée en 2 étapes :

- Enquête quantitative : 500 appels passés pour un résultat de 92 enquêtes exploitables;
- Enquête qualitative au domicile de 13 foyers parmi les 92 ayant répondu à l'enquête quantitative.

5 réunions publiques pour répondre aux interrogations des utilisateurs de composteurs : 98 personnes présentes à ces réunions.

Résultats qualitatifs

De bons échanges avec la population.

L'enquête nous a permis de nous rendre compte de l'impact du passage en redevance incitative sur la pratique du compostage : l'aspect économique primant depuis 2011 par rapport à l'aspect écologique. Elle nous a permis également de voir que la contenance ne suffisait pas toujours. Nous avons donc délibéré en comité pour la mise à disposition d'un second composteur pour les foyers qui le souhaitaient.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Mars 2012 : Préparation de l'enquête ;
- Avril 2012 : Rencontre avec le CPIE Loire et Mayennes pour faire un partenariat pour les réunions publiques
- Avril-Mai 2012 : Réalisation de l'enquête quantitative puis qualitative auprès des foyers disposant d'un composteur ;
- Mai 2012 : Contrat avec la poste pour l'envoi d'un courrier à tous les foyers possédant un composteur les invitant à une réunion d'information à ce sujet ;
- Mai 2012 : Réservation des salles pour les réunions publiques auprès des communautés de communes ;
- Mai-Juin 2012 : Mise sous pli des courriers ;
- Juin 2012 : Modification de la délibération pour la mise à disposition d'un 2^{ème} composteur ;
- Juin 2012 : Organisation et réalisation des 5 réunions publiques.

Moyens humains

¾ du temps d'une stagiaire

L'animatrice du programme de prévention des déchets du SIRDOMDI

La secrétaire du SIRDOMDI pour la rédaction du courrier d'invitation aux réunions publiques

Moyens financiers

- Stagiaire à ¾ temps: environ 1 700 €
- Envoi des courriers aux habitants: 2 540 €
- Prestation CPIE Loire et Mayennes lors des réunions publiques : 800 €

soit un total de : 5 040 € environ

Moyens techniques

- Bureau avec téléphone et ordinateur pour réaliser l'enquête quantitative (enquête faite en ligne grâce à google document)
- Véhicule pour les enquêtes qualitatives au domicile des usagers
- Salles pour les réunions avec vidéoprojecteur et écran

Partenaires mobilisés

- La poste pour l'envoi des courriers
- Le CPIE Loire et Mayennes pour son soutien technique lors des réunions publiques et le prêt de l'exposition sur le jardinage naturel
- Les communautés de communes pour le prêt des salles.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

oui

Difficultés rencontrées

Etude qualitative auprès d'usagers pratiquant déjà un geste de prévention

Recommandations éventuelles

Bien choisir la date et l'horaire pour les réunions publiques pour ne pas se retrouver en même temps qu'un événement important de la commune. Les réunions à 20h30 mobilisent peu de monde, éviter cet horaire.

Plutôt que faire des réunions publiques, il peut s'agir également d'envoyer aux foyers disposant d'un composteur un petit guide pour répondre aux différents problèmes soulevés dans l'enquête: moucheron, mauvaise décomposition de la matière,...ou un courrier leur indiquant qu'ils peuvent trouver ces informations sur notre site Internet, de façon à toucher tous les foyers, car le public jeune se déplace peu en réunion.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BROYEUR | MENAGE | ENQUETE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Juin 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions